

## CHAPITRE XX

### ÉGLISES MODERNES DE PARIS

---

**SOMMAIRE.** — Saint-Gervais. — Saint-Nicolas-du-Chardonnet. — Le Val-de-Grâce. — Les Invalides. — Chapelle du Palais de Versailles. — Notre-Dame-des-Victoires. — Saint-Roch. — Saint-Paul. — Saint-Sulpice.

Ainsi que je l'ai fait pour les églises du Moyen-âge, je désire vous donner quelques indications sur les églises modernes que vous pouvez voir à Paris.

Quelques mots d'abord sur la façade de Saint-Gervais (fig. 1273 et 1274). Cette façade a été longtemps considérée comme un chef-d'œuvre : c'était bien exagéré. Sans doute l'étude des ordres superposés est habile, mais encore n'arrive-t-elle pas à masquer le défaut des saillies trop grandes des groupes profilants, qui imposent ainsi aux corniches rampantes des surplombs excessifs. Il y a plutôt là des détails intéressants qu'une composition artistique, même en se plaçant au point de vue de l'architecte qui a placé devant l'église de Saint-Gervais ce frontispice d'un tout autre caractère.

Car, — et je désire que nous nous entendions bien — ce n'est pas là ce que je lui reproche. A une église qui manquait de façade, de Brosse a fait une façade de son temps et non un pastiche de l'époque de l'église : il a bien fait : il a fait tout

naturellement ce qu'on faisait à toute époque : de l'architecture de son temps. De même vous voyez des façades gothiques devant des églises romanes en tout ou en partie, ne fût-ce que Notre-Dame. Dans un intérieur même, chaque époque de travaux marque son empreinte.

Mais cette adaptation d'un style nouveau peut et doit respecter la composition : gothique ou renaissance, une façade est toujours une façade, c'est-à-dire la paroi principale d'un monument qui a des

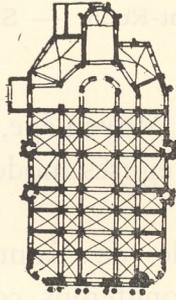


Fig. 1273. — Église Saint-Gervais-Saint-Protais, à Paris. Plan.

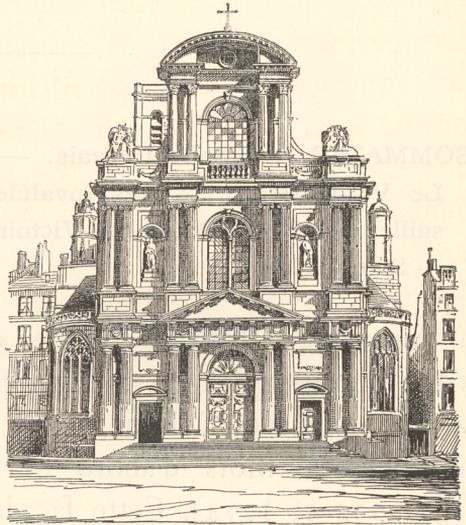


Fig. 1274. — Église Saint-Gervais-Saint-Protais, à Paris.

dimensions de largeur et de hauteur. Si telle église a par exemple 25 mètres de hauteur à son faite, et que, pour je ne sais quelle harmonie de proportions voulues *a priori*, on lui dispose une façade qui s'élèvera à 30 ou 35 mètres — ou qui débordera en largeur la largeur de l'édifice — ce n'est plus une façade : c'est un décor, un frontispice, quelque chose d'étranger au monument : il n'y a même plus de monument. Voilà le très grave défaut de cette composition, qui malheureusement a fait école, à cause même de la valeur de son étude. A

Saint-Gervais, ce n'était du moins qu'une adjonction : on s'en est autorisé plus tard pour faire des églises qui d'un seul jet venaient au monde avec ces déformations. Et ce fut, il faut le dire, une des plus grandes erreurs de l'architecture moderne.

L'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, que je vous ai citée comme exemple nettement caractérisé de l'arc-boutant moderne, vaudrait pour cela seul votre étude. Cette modeste église est d'ailleurs harmonieuse dans sa simplicité pauvre et dans sa parfaite unité intérieure. Les arcs-boutants du chœur y sont disposés comme à la cathédrale du Mans, en double à chaque pilier, moyennant un angle aigu entre eux. Il en résulte un encombrement plus sensible encore qu'au Mans, parce qu'ici le contact de l'arc-boutant et du pilier étant beaucoup plus prolongé, l'angle dièdre formé par la rencontre des deux arcs-boutants se prolonge lui-même sur une plus grande hauteur.

Vous verrez en passant la jolie porte latérale sur la rue des Bernardins, et quelques monuments intéressants à l'intérieur, entre autres le tombeau de Lebrun et de sa mère.

Je ne reviendrai pas sur le Val-de-Grâce dont je vous ai déjà entretenu. Cependant, remarquez-y le grand effet que produit une façade d'église au fond d'une cour d'honneur (fig. 1275 et 1276). Si elle y perd l'isolement des façades latérales, d'autre part cette introduction à l'église éloignée de la voie publique répond à un désir qu'on a toujours éprouvé, soit que l'église fût précédée d'une cour spéciale comme Sainte-Sophie, Saint-Clément, Saint-Ambroise de Milan, soit qu'une place spéciale la précédât, comme faisaient autrefois les *parvis* de nos anciennes cathédrales, ou comme fait pour Saint-Pierre de Rome sa magnifique colonnade.

D'ailleurs, je le répète, le Val-de-Grâce est l'un des plus beaux monuments de l'architecture française : c'est même pour

cela que je n'ai plus rien à vous en dire, ayant eu trop souvent à vous le citer.

Je ne veux pas séparer les Invalides du Val-de-Grâce, car ce sont certainement les deux monuments les plus remarquables que puisse vous offrir l'étude de l'architecture religieuse moderne à Paris.

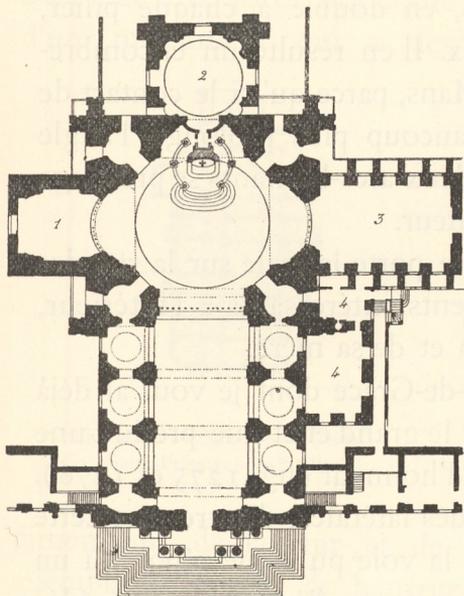


Fig. 1275. — Église du Val-de-Grâce. Plan.

1, chapelle Sainte-Anne. — 2, chapelle du Saint-Sacrement.  
— 3, chœur des religieuses. — 4, 4, sacristies.

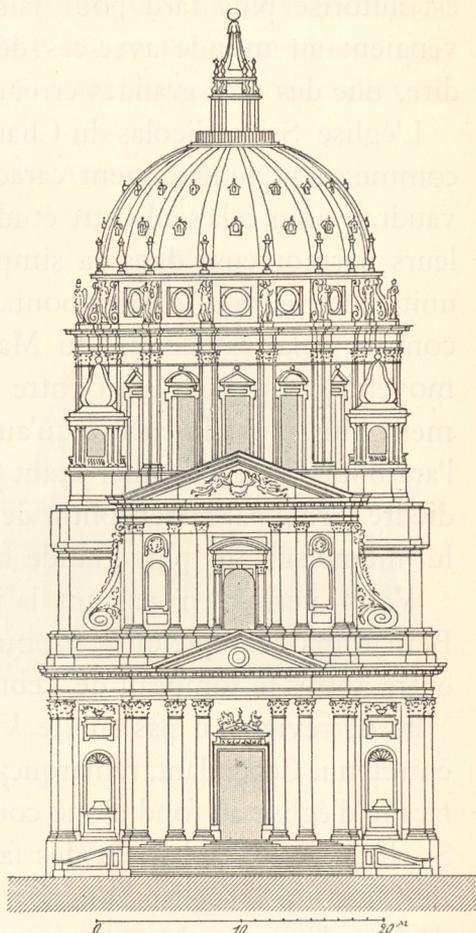


Fig. 1276. — Façade du Val-de-Grâce, à Paris.

La composition de l'église ou chapelle des Invalides est unique. La coupole, si importante, qui constitue une des silhouettes les plus marquées de l'aspect général de Paris, qui est le centre auquel rayonnent les larges et belles avenues qui convergent à la Place Vauban, cette coupole ne fait pour ainsi

dire pas partie de l'église. L'église, vaste, claire, d'une simplicité militaire (fig. 1277), a sa nef et ses bas-côtés, puis son autel; les bas-côtés sont sur-

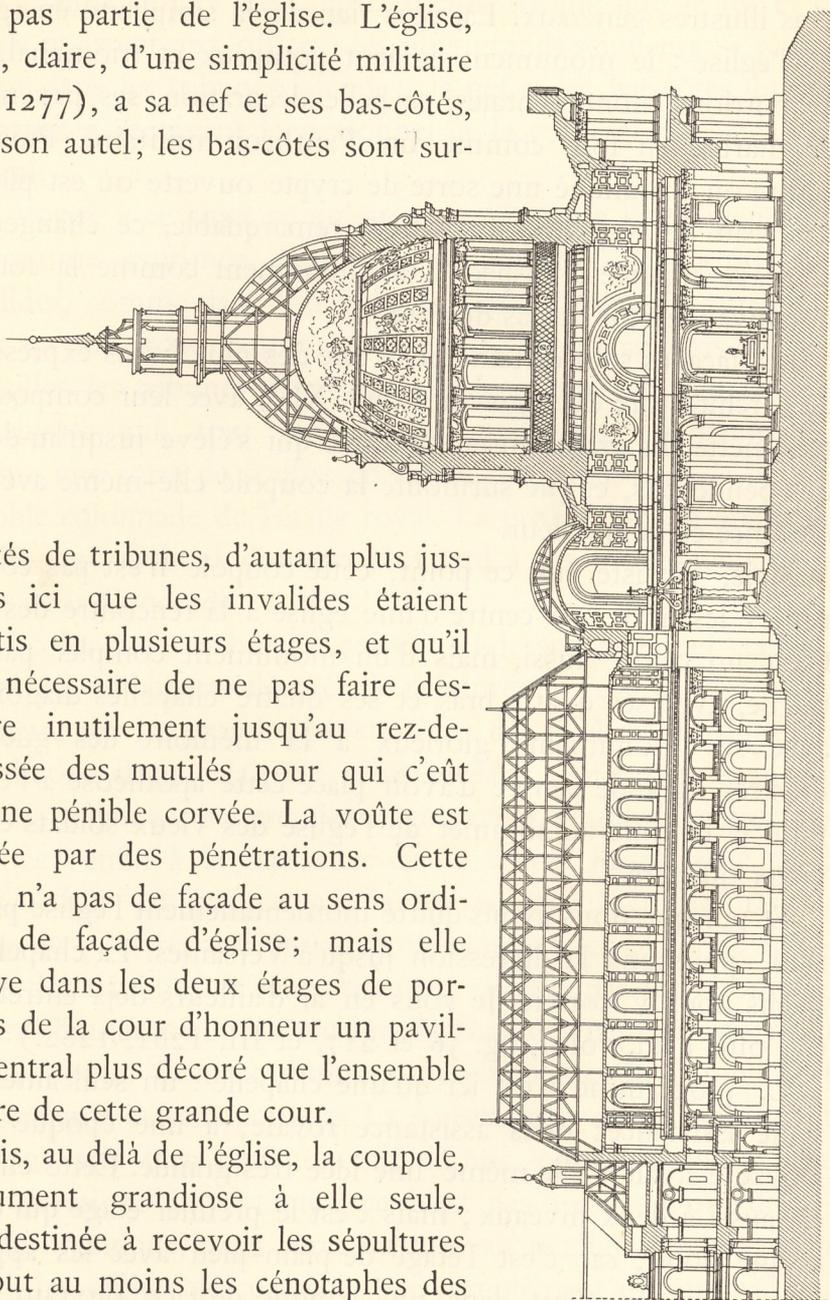


Fig. 1277. — Nef de l'église des Invalides, à Paris.

montés de tribunes, d'autant plus justifiées ici que les invalides étaient répartis en plusieurs étages, et qu'il était nécessaire de ne pas faire descendre inutilement jusqu'au rez-de-chaussée des mutilés pour qui c'eût été une pénible corvée. La voûte est éclairée par des pénétrations. Cette église n'a pas de façade au sens ordinaire de façade d'église; mais elle motive dans les deux étages de portiques de la cour d'honneur un pavillon central plus décoré que l'ensemble austère de cette grande cour.

Puis, au delà de l'église, la coupole, monument grandiose à elle seule, était destinée à recevoir les sépultures ou tout au moins les cénotaphes des

plus illustres généraux. Là, plus rien de la simplicité énergique de l'église : le monument devient pompeux et triomphal. Ses proportions monumentales, sa belle décoration, ses pavements de marbre en font comme un Panthéon militaire. Puis, au centre on a pratiqué une sorte de crypte ouverte où est placé le tombeau de Napoléon I<sup>er</sup>. Chose remarquable, ce changement si grave apporté à l'aspect d'un monument comme la coupole des Invalides ne l'a pas dénaturé.

Les façades sont certainement une des plus belles expressions de l'architecture du règne de Louis XIV, avec leur composition très nette du grand ensemble carré qui s'élève jusqu'au-dessus des pendentifs, et que surmonte la coupole elle-même avec son élégance et sa grandeur.

Mais, j'insiste sur ce point, cette coupole n'est pas comme toutes les autres le centre d'une église à la rencontre des nefs. C'est un centre aussi, mais d'un monument complet par lui-même, avec ses quatre bras et ses quatre chapelles diagonales, avec ses monuments glorieux à la mémoire des guerriers illustres : grande pensée d'avoir placé cette apothéose à l'extrémité et comme au sommet de l'église des vieux soldats et des vieux officiers.

Et puisque nous avons quitté momentanément l'église paroissiale, poussons la digression jusqu'à Versailles. La chapelle du Palais nous y convie. Je vous en ai d'ailleurs déjà entretenu. (V. plus haut, vol. I, fig. 56 et 217, et III, 1261, 1262.)

Le programme n'est ici qu'une chapelle : un seul autel, une seule assistance ; mais assistance royale, à une époque où la Royauté avait d'elle-même une idée très grande. Cette chapelle est aussi à deux niveaux ; mais c'est le premier étage qui est ici l'étage noble, car c'est l'étage de plain-pied avec les appartements du roi. C'est dans une tribune de face, ouvrant sur la

grande antichambre des appartements royaux que le roi et sa famille assistent aux offices ; les plus grands seigneurs se répartissent dans les tribunes latérales ; la nef et les bas-côtés du rez-de-chaussée reçoivent le personnel de la cour et du château en général.

Et voyez à ce sujet ce qu'est en architecture l'intelligence du programme exprimée dans une composition. Tandis que aux Invalides, comme dans toutes les églises à tribunes, les tribunes n'ont qu'une proportion secondaire par rapport aux bas-côtés, à Versailles les tribunes dominent de leur majesté tout le rez-de-chaussée qui, tout monumental qu'il est, n'apparaît que comme une sorte de soubassement en comparaison de la grande et noble colonnade de l'étage royal. La proportion est analogue à celle que Gabriel donnera plus tard à ses monuments de la Place de la Concorde.

Les colonnades latérales reçoivent au-dessus de la nef centrale une voûte en berceau décorée de peintures et éclairée à sa partie inférieure par les grandes pénétrations des fenêtres [d'attique ; la chapelle est donc éclairée à trois niveaux : au rez-de-chaussée sous les tribunes ; au premier étage par les grandes fenêtres des tribunes ; enfin à la naissance de la voûte. La stabilité de la construction est assurée par la résistance des contreforts en forme de pilastres qui épaulent directement les plafonds appareillés des tribunes et sont utilement chargés par les retombées des arcs-boutants qui étayent les piédroits des pénétrations de la grande voûte. Comme toujours, la charpente du comble est indépendante et sans poussée. La construction de ce monument est donc très bien conçue, et si de nos jours il a fallu y faire des réparations importantes, ce n'est pas à cause d'une défectuosité organique, mais parce qu'on avait négligé de couvrir en plomb les saillies de corniches. Ce complément est aujourd'hui

réalisé, et rien ne s'oppose plus à une très longue durée de la chapelle de Versailles.

Je n'essaierai pas de vous décrire la richesse et la valeur artistique de cet ensemble où tout est étudié de main de maître.

Intérieur, extérieur, tout mérite la même admiration. Versailles est une mine inépuisable d'études, qu'on parcourt trop rapidement : on va dix, vingt fois à Versailles, mais dix ou vingt fois on y va partout : limitez-

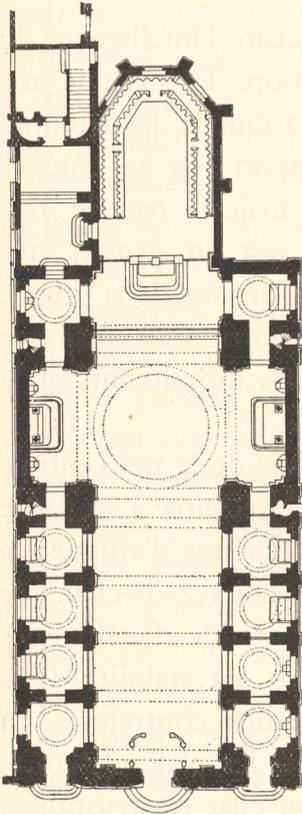


Fig. 1278. — Église Notre-Dame-des-Victoires, à Paris. Plan.

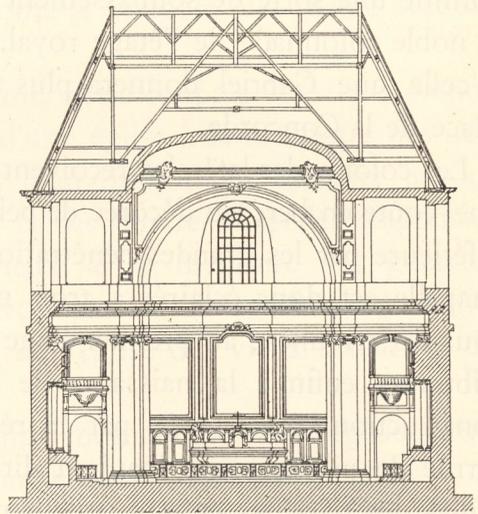


Fig. 1279. — Église Notre-Dame-des-Victoires, à Paris, Coupe sur le transept.

vous un jour à la chapelle : ce sera une journée bien employée.

Revenons aux églises parisiennes.

Notre-Dame-des-Victoires (fig. 1278 et 1279), autrefois église des *Petits pères*, était l'église d'un couvent important, et s'y ratta-

chait par ses dépendances et des communications intérieures. Ce n'était pas une église paroissiale; l'importance du chœur et son emplacement en arrière du maître-autel sont des caractéristiques de l'église monacale.

A l'intérieur, il n'y a pas de bas-côtés : seulement une nef, et des chapelles latérales assez profondes, communiquant entre elles. Toutefois la première travée de chaque côté n'est pas disposée en chapelle. Ce sont des vestibules secondaires permettant en façade les deux portes latérales de chaque côté de la grande porte.

La nef est voûtée en berceau avec pénétrations, en avant du chœur un transept, nécessairement assez court, est voûté en pendentifs. Cela est d'une étude satisfaisante, sans rien de remarquable. Quant à la façade composée de deux ordres superposés, l'ordre supérieur y est très élevé et écrase celui du rez-de-chaussée.

Cette église n'est en somme qu'un spécimen d'un type très commun à la même époque, et que vous retrouverez plus intéressant avec Saint-Thomas-d'Aquin, et surtout avec Saint-Roch.

Saint-Roch est en effet une des plus intéressantes parmi les églises modernes de Paris, par la disposition de son plan (fig. 1280 et 1281). On y trouve d'abord l'église ordinaire, avec nef, bas-côtés, chapelles latérales, transept et chœur. Les nefs sont d'une étude distinguée; la voûte divisée par des arcs-doubleaux, décorés de sculptures discrètes et élégantes, est éclairée par de grandes pénétrations, contrebutées par les arcs-boutants que je vous ai signalés.

Puis derrière le chœur s'élève une vaste salle circulaire, comme un second monument greffé sur le premier, et entouré lui aussi de bas-côtés circulaires se raccordant sur les deux diagonales de l'église principale; enfin une seconde coupole, moins

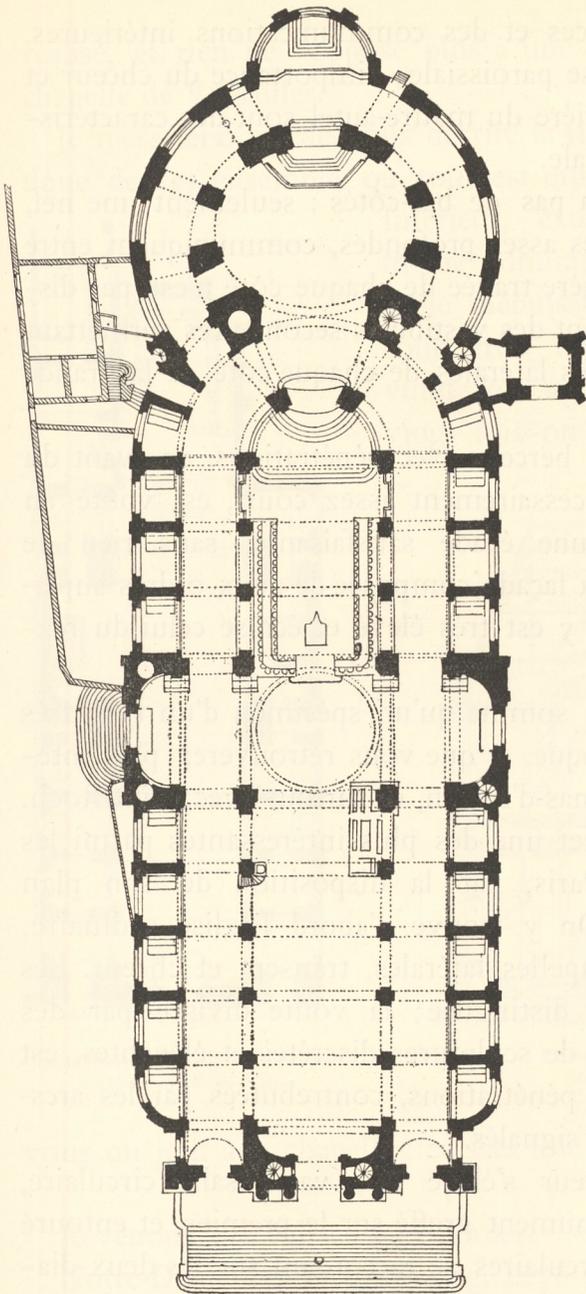


Fig. 1280. — Église Saint-Roch, à Paris. Plan.

importante, s'ouvre derrière la première; il y a donc en quelque sorte trois édifices successifs, l'un à la suite de l'autre. Quelle a pu être l'origine de cette disposition étrange? Je l'ignore: peut-être des additions après coup, peut-être des nécessités particulières de programme. Il était en tous cas intéressant de vous signaler cette composition exceptionnelle. La façade de Saint-Roch (fig. 1282) est une des plus correctement étudiées dans le parti d'ordres superposés.

Saint-Thomas-d'Aquin est assez analogue à Saint-Roch, et comme façade, et comme structure, proportion et décoration des nefs, mais sans les particularités du plan général de Saint-Roch.

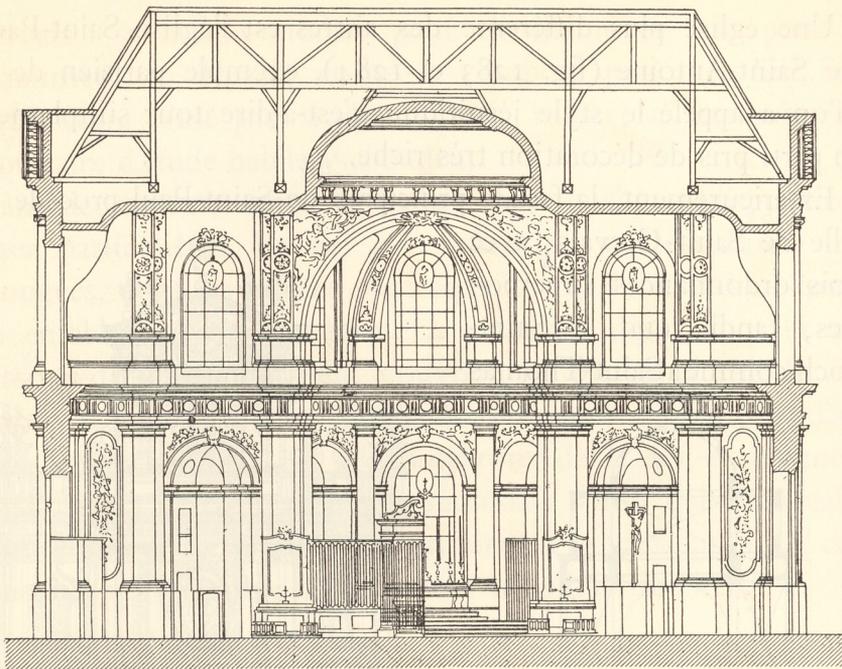


Fig. 1281. — Église Saint-Roch, à Paris. Coupe sur le transept.

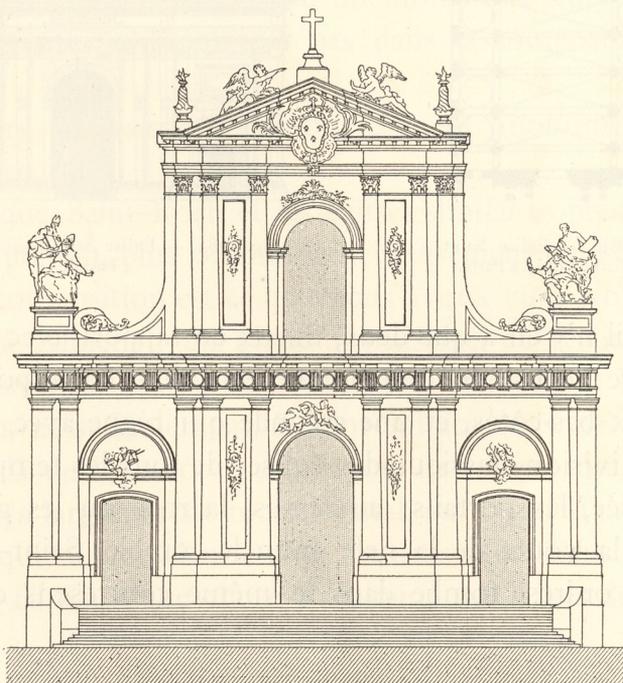


Fig. 1282. — Église Saint-Roch, à Paris. Façade.

Une église plus différente des autres est l'église Saint-Paul, rue Saint-Antoine (fig. 1283 et 1284), exemple parisien de ce qu'on a appelé le style jésuitique, c'est-à-dire tout simplement un parti pris de décoration très riche.

Extérieurement, la façade principale de Saint-Paul procède de celle de Saint-Gervais, avec trois ordonnances superposées, tandis que, à Saint-Roch, comme à Saint-Thomas

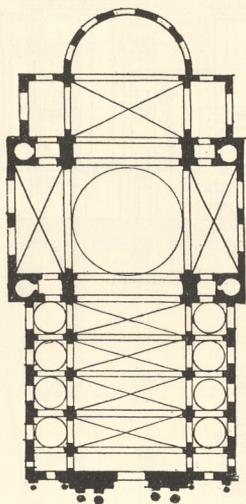


Fig. 1283. — Église Saint-Paul-Saint-Louis, à Paris.

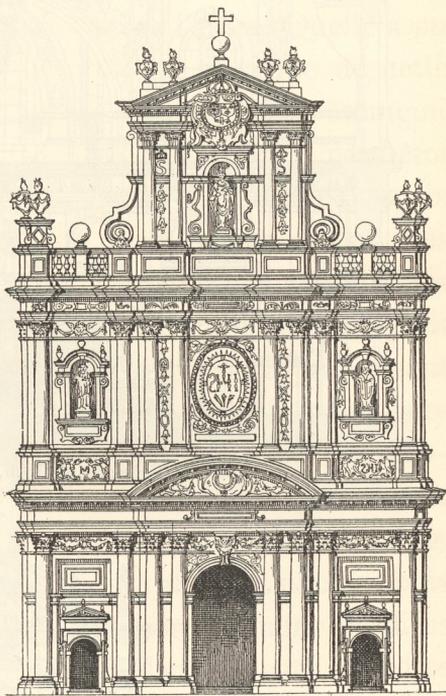


Fig. 1284. — Église Saint-Paul-Saint-Louis. Façade.

d'Aquin, il n'y en a que deux, mieux en rapport avec la division logique de l'église en une première hauteur correspondant à la nef et aux bas-côtés, et une seconde qui règne avec les voûtes. C'est la division classique des églises de tous les temps : au rez-de-chaussée, les portails; au-dessus, la rose ou les grands arcs éclairant la voûte de la nef; enfin le comble. Saint-Paul, avec ses trois ordres, tombe dans le même contresens que Saint-

Gervais : sa façade, étudiée pour elle-même et non pour le monument, le dépasse et ne se compose pas avec lui. Son architecture n'est pas d'ailleurs sans valeur, au contraire les morceaux d'étude habile y abondent.

Intérieurement, cette église présente quelques dispositions assez particulières. La nef est voûtée en voûtes d'arête très allongées, dont les travées sont séparées par des arcs-doubleaux ; un entablement général forme la retombée des voûtes, et au-dessous de cet entablement s'ouvrent les bas-côtés, peu élevés, et une tribune. Les bas-côtés sont pratiqués au moyen d'arcades ouvertes dans les piliers-éperons de la nef et prennent ainsi l'aspect de compartiments successifs plutôt que d'un vaisseau continu. Les tribunes pourtournent le transept. Tout cela constitue un ensemble un peu lourd mais intéressant.

Vous remarquerez que les églises que nous venons de passer en revue n'ont pas de tours, ou du moins que leurs tours très peu importantes ne comptent pas dans la composition d'ensemble.

Les tours reparaissent comme élément monumental avec Saint-Sulpice.

Tandis que Saint-Roch et les églises similaires présentent en façade un pignon, plus ou moins heureusement étudié, à Saint-Sulpice la composition est ce que nous avons vu à Notre-Dame, à Reims, à Amiens : un grand frontispice, en réalité un bâtiment transversal, épaulé de deux tours, et recevant l'appui du pignon des nefs. Seulement, à Saint-Sulpice, les tours sont rejetées au delà des bas-côtés, et dès lors nef et bas-côtés ouvrent sous un très large porche monumental, surmonté d'un portique supérieur qui, il faut bien le dire, est sans objet. Sans doute, on a voulu y faire quelque chose d'analogue aux loges de bénédic-

tion de Saint-Pierre, de Saint-Jean-de-Latran. Mais, outre que le programme était un peu trop ambitieux pour une église qui

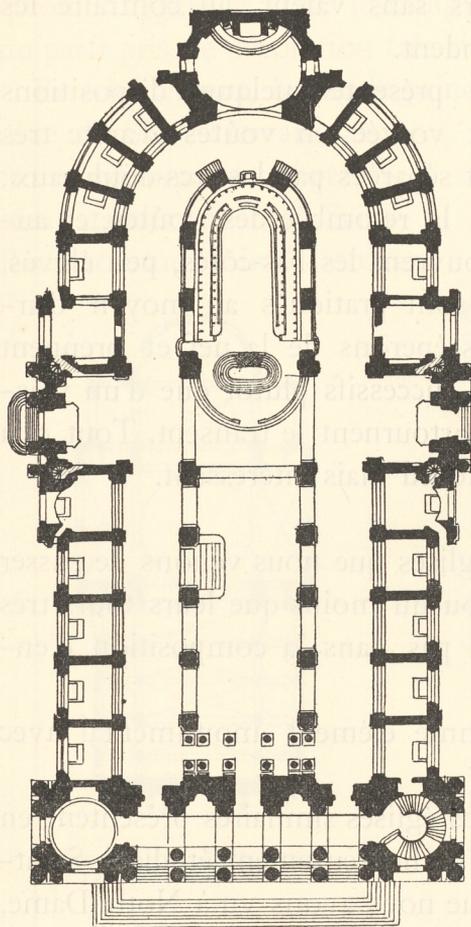


Fig. 1285. — Église Saint-Sulpice, à Paris.  
Plan.

n'est en somme qu'une paroisse, les loges de bénédiction que je viens de citer sont accessibles par de vastes escaliers monumentaux où les processions et les cortèges peuvent se développer. A Saint-Sulpice, il n'y a pas d'escaliers suffisants pour autoriser un élément aussi monumental que le portique du premier étage, du moins actuellement; car il résulte des tracés reproduits dans l'*Architecture française* de Blondel qu'un escalier assez monumental était projeté dans la tour de droite. On y voit aussi la composition initiale des tours, en partie réalisée dans celle de droite, puis abandonnée. C'est cette composition intéressante que je préfère vous montrer dans les figures 1285 et 1286, en

vous engageant à la comparer avec ce qui a été exécuté.

Cette composition présente en tous cas au niveau de l'église un porche magnifique, d'un caractère très monumental. Les tours, très écartées, sont évidemment étroites pour cette distance, et paraissent maigres pour l'ensemble.

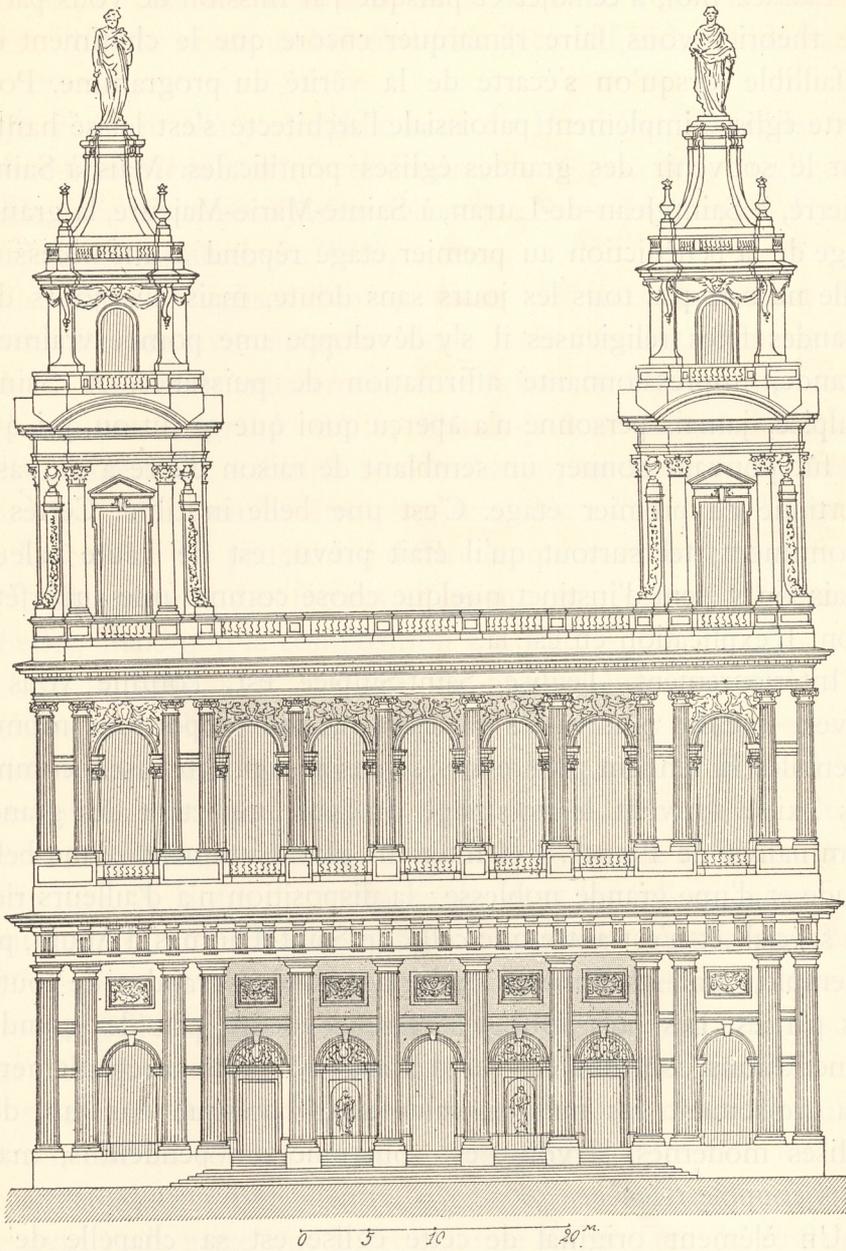


Fig. 1286. — Église Saint-Sulpice, à Paris.

Laissez-moi, à ce sujet et puisque j'ai mission de vous parler de théorie, vous faire remarquer encore que le châtement est infaillible lorsqu'on s'écarte de la vérité du programme. Pour cette église simplement paroissiale l'architecte s'est laissé hanter par le souvenir des grandes églises pontificales. Mais à Saint-Pierre, à Saint-Jean-de-Latran, à Sainte-Marie-Majeure, la grande loge de la bénédiction au premier étage répond à une nécessité. Elle ne sert pas tous les jours sans doute, mais aux jours des grandes fêtes religieuses il s'y développe une pompe vraiment grande, impressionnante affirmation de puissance. A Saint-Sulpice, jamais personne n'a aperçu quoi que ce fût ou qui que ce fût pouvant donner un semblant de raison d'être à ce vaste portique du premier étage. C'est une belle inutilité. Certes le monument, tel surtout qu'il était prévu, est de haute valeur, mais on y sent d'instinct quelque chose comme une superfétation. L'explication en est là.

Intérieurement, l'église Saint-Sulpice est, comme vous le savez, une des plus vastes qui existent. Ses proportions monumentales la rendent propre aux cérémonies nombreuses, comme les exige souvent le voisinage du plus important des grands séminaires de France. Cet intérieur est assurément d'une belle étude et d'une grande noblesse ; la disposition n'a d'ailleurs rien de spécial, et n'est autre que celle de Saint-Thomas d'Aquin, par exemple, sauf les dimensions beaucoup plus grandes de toutes les parties. Les nefs sont éclairées ici encore par de grandes pénétrations contreboutées par des arcs-boutants en épaulement. Au croisement des nefs, suivant l'usage presque constant des églises modernes, la voûte est sphérique sur pendentifs, mais sans coupole relevée.

Un élément original de cette église est sa chapelle de la Vierge, elliptique, avec une première voûte ouverte au sommet,

qui laisse voir les peintures d'une seconde voûte ellipsoïde. C'est, vous le savez, un bel ensemble décoratif, riche et puissant.

Je vous ai déjà parlé plus haut du Panthéon, ou église de Sainte-Geneviève ; je n'y reviendrai donc pas, et je négligerai quelques églises secondaires telles que Saint-Jacques du Haut-Pas, Sainte-Élisabeth-du-Temple, etc.

Les diverses églises dont je viens de vous parler ont été construites du <sup>xvi</sup><sup>e</sup> au <sup>xviii</sup><sup>e</sup> siècle inclusivement. Comme les églises italiennes modernes, les églises françaises de cette époque ont le grand mérite d'être de leur temps. L'art du Moyen-âge avait accompli son évolution, un autre art lui avait succédé : vous pouvez être plus sensibles à l'un ou à l'autre : ne les croyez pas pourtant si différents qu'un examen superficiel le ferait supposer. Les formes et les moyens sont très différents en effet, mais non la composition générale.

Mais ensuite s'est produit ce phénomène nouveau et si fâcheux de l'architecture rétrospective. Les artistes du <sup>xviii</sup><sup>e</sup> siècle, tout comme ceux du <sup>xiii</sup><sup>e</sup>, parlaient leur langue, faisaient de leur mieux avec leurs moyens et leur pensée propre. On n'imaginait pas alors que le pastiche archéologique pût tenir lieu d'architecture. A la fin du <sup>xviii</sup><sup>e</sup> siècle, dans les églises comme en tout le reste, cette maladie jusque là inconnue vint frapper l'art de stérilité. Ce fut au passé qu'on demanda ses inspirations : non pas celles qu'il est légitime de lui demander, et qui ne sont que l'expérience acquise, mais celles qui écartent l'initiative et la sincérité. On fit du romain d'abord — du moins ce qu'on croyait être du romain — non parce qu'une conception logique aurait conduit à une identité d'expressions, de construction et de style, mais parce que le programme fut de faire du romain : on tortura l'église pour en faire un temple, et l'on ne fit ainsi

ni temple ni église. Saint-Philippe-du-Roule, Saint-Louis d'An-

tin sont là pour vous montrer jusqu'où peut déchoir l'architecture rabaissée au pastiche prémédité.

Et rien à ce sujet n'est plus instructif que l'exemple de la Magdeleine (fig. 1287, 1288 et 1289), précisément parce qu'à la Magdeleine il y a beaucoup de talent. Église ou Temple de la Gloire suivant les époques, église aujourd'hui, ce monument répond tant bien que mal aux nécessités du culte. Il manque de chapelles et de sacristies, les circulations ne peuvent s'y faire qu'en rétrécissant la nef, mais enfin il assure, tel quel, le service d'une riche paroisse. Mais voyons-le en architectes.

A l'extérieur, c'est un temple romain : péristyle en avant, portique de chaque côté, péristyle postérieur. Le péristyle principal surtout est beau, d'une disposition monumentale, et il a cet immense mérite de clore à merveille la perspective de la Place de la

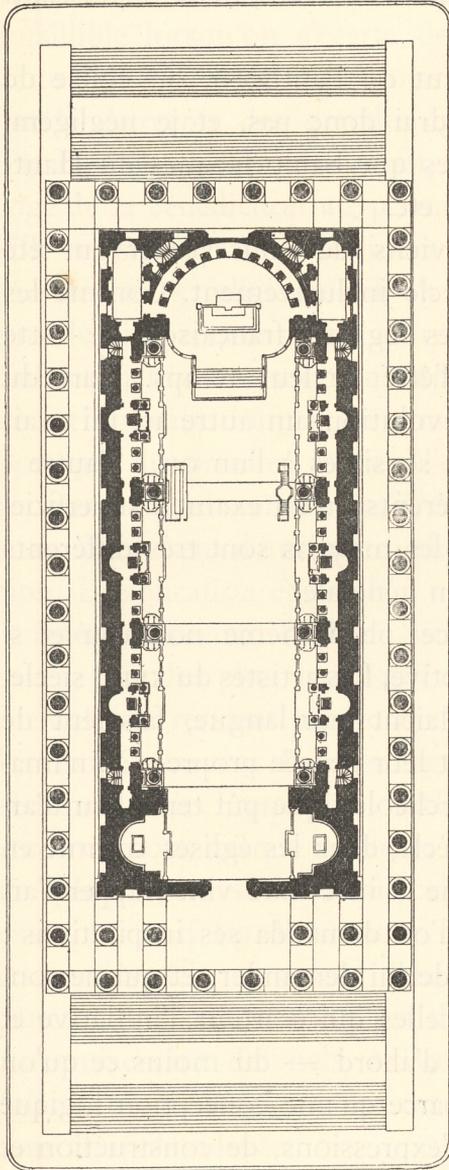


Fig. 1287. — Église de la Magdeleine, à Paris. Plan.

Concorde. Les colonnades sont belles, les plafonds sont beaux, le monument compte beaucoup dans l'aspect général de Paris.

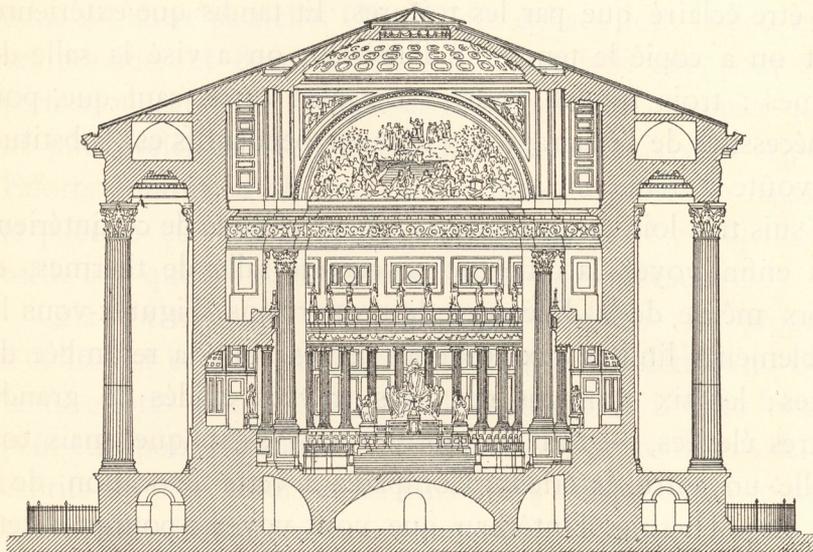


Fig. 1288. — Église de la Magdeleine, à Paris. Coupe transversale.

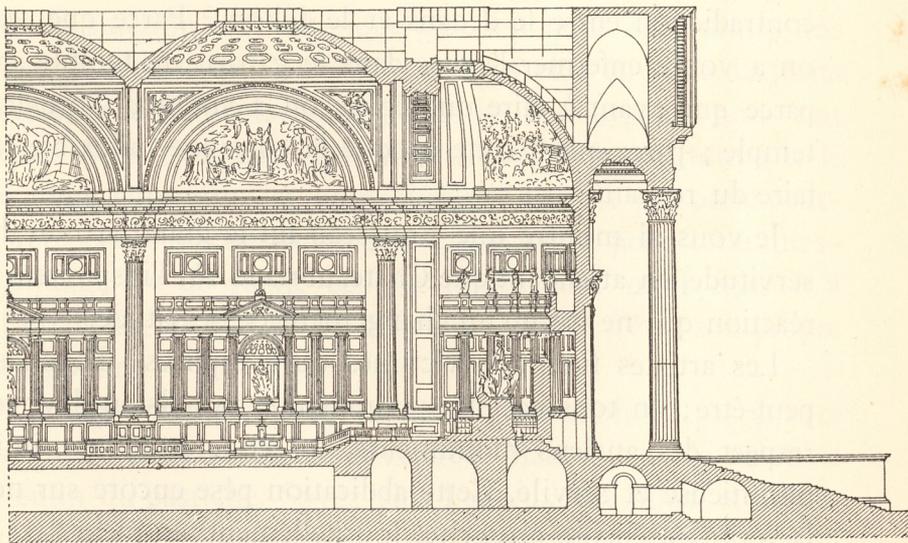


Fig. 1289. — Église de la Magdeleine, à Paris. Coupe longitudinale.

Mais la volonté de faire un temple romain appelait les murs sans fenêtres de la *cella*; l'édifice est aveugle ou du moins ne peut être éclairé que par les toitures. Et tandis que extérieurement on a copié le temple, à l'intérieur on a visé la salle des thermes : trois travées voûtées sur plan carré, sauf que, pour les nécessités de l'éclairage, la voûte en pendentifs est substituée à la voûte d'arête.

Je suis très loin de contester la valeur d'étude de cet intérieur. Mais enfin voyez la différence avec une salle de thermes, en dehors même de la différence de proportions. Figurez-vous les entablements limités aux colonnes seules sous la retombée des voûtes; les six tympanes des trois travées évidés de grandes fenêtres élevées, — tout se motive, tout s'explique, mais tout appelle un autre extérieur. Comparez à cette évocation de la salle des Thermes l'intérieur que vous voyez : pourquoi cette division en travées que rien n'explique, pourquoi ces tympanes aveugles, pourquoi ce triste éclairage du haut, pourquoi cette contradiction entre le dedans et le dehors ? Parce que, *a priori*, on a voulu enfermer l'église dans le gabarit du temple antique, parce que ayant à faire une église on a voulu d'abord faire un temple ; parce que à cette époque la consigne inflexible était de faire du romain.

Je vous ai montré que Rousseau fut le grand artisan de cette servitude, en attendant que Chateaubriand fût l'inspirateur d'une réaction qui ne fut qu'un changement de servitude.

Les artistes furent-ils victimes ou complices ? Tous les deux peut-être ; en tous cas ils suivirent une impulsion dévoyée. Du respect des anciens monuments, on conclut à leur imitation minutieuse et servile. Cette abdication pèse encore sur nous, et la vérité est encore proscrite. Journallement, en plein XIX<sup>e</sup> siècle, on faisait, on fait encore des églises du XII<sup>e</sup>, du XIII<sup>e</sup>, du

xiv<sup>e</sup> siècles. La mode remplace une imitation par une autre imitation, on ne se dégoûte d'un pastiche que pour s'annihiler dans un autre pastiche. On fait des églises dont la date est contemporaine, et dont la conception est telle que, pour elles, la perfection serait de si bien et si complètement copier que rien ne pût révéler que ce monument a un auteur vivant et pensant. Efforts inutiles d'ailleurs, car la copie est morte en naissant, et le poète a eu cent fois raison de proclamer il y a bientôt deux mille ans que les copistes sont un troupeau d'esclaves!

Cela est triste, et cela ne doit pas durer. Le programme d'église est et doit être un programme d'architecture. De vaillants efforts ont été faits, je le sais; mais il faut longtemps peut-être pour s'affranchir de la pression de tout un siècle. Aux esprits les plus hardis et les plus libres s'impose encore une servitude qui semble presque infrangible. A l'architecte d'une église il est défendu d'être lui-même.

Et c'est là, pour nous, l'immense difficulté de ce programme. Certes, la sujétion archéologique pèse sur nous dans toutes nos œuvres: il semble que nous ne sachions plus être que d'adroits assembleurs d'éléments glanés dans les époques qui nous ont précédés. Mais c'est dans l'architecture religieuse surtout que le passé nous comprime et nous stérilise. Il n'est personne peut-être qui, ayant à construire une église, ne se pose cette question étrange: « de quelle époque vais-je faire mon église? » Tout est licite, pourvu qu'on n'ait pas l'audace d'être son propre contemporain.

Malgré des efforts courageux, notre génération n'a pas encore triomphé de cette servitude invétérée. Mais il semble qu'on se lasse enfin du pastiche. Soyez plus heureux que nous, et rappelez-vous que pour mériter cet affranchissement il faut d'abord le vouloir.